

N° 58 – NOVEMBRE 2011

INFORMATIONS STATISTIQUES

SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, EN OCTOBRE 2011

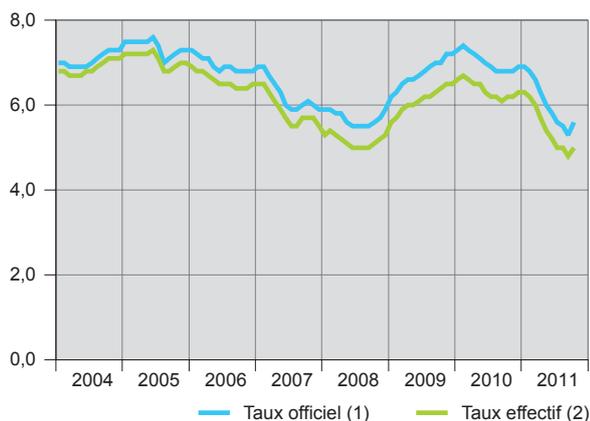
En octobre 2011, avec 572 personnes de plus par rapport au mois précédent, Genève connaît une hausse du nombre de chômeurs inscrits. Le taux de chômage officiel passe ainsi de 5,3 % en septembre 2011 à 5,6 % en octobre et le taux de chômage effectif de 4,8 % à 5,0 %. En Suisse, le taux de chômage officiel se fixe à 2,9 % (2,8 % en septembre).

Dans le canton de Genève, 2 319 personnes sont entrées au chômage en octobre (+ 747 par rapport à septembre) et 1 742 en sont sorties (- 245).

En comparaison annuelle (octobre 2010 - octobre 2011), l'effectif des chômeurs inscrits diminue de 18,7 % à Genève (- 17,4 % en Suisse) et celui des demandeurs d'emploi baisse de 20,0 % (- 16,5 % en Suisse).

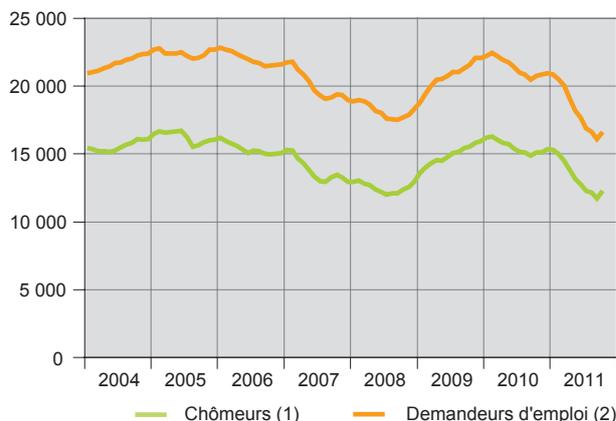
Le nombre de chômeurs de longue durée (sans emploi depuis plus d'une année) diminue de 37,1 % en un an à Genève (- 37,6 % en Suisse). La durée moyenne de chômage reste plus élevée à Genève (315 jours) qu'en Suisse (212 jours).

Taux de chômage officiel et effectif dans le canton
En %



- (1) Taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le RFP 2000.
(2) Taux calculé par l'OCE avec pour dénominateur la population active mise à jour annuellement avec les résultats de l'enquête suisse sur la population active.

Demandeurs d'emploi et chômeurs dans le canton
Effectif



- (1) Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.
(2) Toutes les personnes inscrites à un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail
Office fédéral de la statistique (OFS) / Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - Enquête suisse sur la population active

	Octobre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		absolue	en %	absolue	en %
Taux de chômage officiel, en % (1)					
Genève	5,6	0,3	///	- 1,2	///
Suisse	2,9	0,1	///	- 0,6	///
Taux de chômage effectif, en % (2)					
Genève	5,0	0,2	///	- 1,2	///
Suisse	2,6	0,1	///	- 0,5	///
Chômeurs inscrits dans le canton					
Effectif total, en fin de mois (3)	12 272	572	4,9	- 2 820	- 18,7
Chômeurs de 15 à 24 ans (3)	1 096	100	10,0	- 552	- 33,5
Chômeurs depuis plus d'une année (3)	3 440	- 88	- 2,5	- 2 025	- 37,1
Chômeurs arrivés en fin de droits (4)	151	- 178	- 54,1	- 90	- 37,3
Entrées (5)	2 319	747	47,5	259	12,6
Sorties (6)	1 742	- 245	- 12,3	- 115	- 6,2
Durée moyenne du chômage, en jour					
Genève	315	- 16	- 4,8	- 19	- 5,7
Suisse	212	- 8	- 3,6	- 27	- 11,3
Demands d'emploi inscrits dans le canton					
Effectif total, en fin de mois (7)	16 610	534	3,3	- 4 146	- 20,0
Demandeurs d'emploi non-chômeurs (8)	4 338	- 38	- 0,9	- 1 326	- 23,4
Entrées (9)	2 049	732	55,6	238	13,1
Sorties (10)	1 509	- 357	- 19,1	- 31	- 2,0
Personnes bénéficiant des mesures cantonales (11)					
Effectif total	680	- 93	- 12,0	42	6,6
Réductions d'horaire de travail (RHT) dans le canton (12)					
Entreprises autorisées	16	- 12	- 42,9	- 88	- 84,6
Travailleurs concernés	585	- 25	- 4,1	- 1 237	- 67,9
Licenciements collectifs annoncés à l'OCE (13)					
Entreprises	2	- 5	- 71,4	- 4	- 66,7
Personnes licenciées	38	- 125	- 76,7	- 26	- 40,6
dont résidant dans le canton	27	- 51	- 65,4	- 25	- 48,1

(1) Taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le recensement fédéral de la population 2000.

(2) Taux calculé par l'OCE avec pour dénominateur la population active mise à jour annuellement avec les résultats de l'enquête suisse sur la population active.

(3) Personnes annoncées auprès d'un office régional de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement. Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

(4) Une personne en fin de droits est une personne qui a épuisé la totalité des journées indemnisables par l'assurance-chômage auxquelles elle avait droit. A noter : cette statistique ne considère que l'extinction du droit aux indemnités versées par les caisses d'assurance-chômage et ne tient pas compte des aides cantonales et communales (résultats provisoires fournis par les caisses d'assurance-chômage).

(5) Somme des nouvelles inscriptions au chômage avec le statut de «chômeur» et des passages du statut de «non-chômeur» à celui de «chômeur».

(6) Les sorties se composent des désinscriptions de chômeurs et des passages du statut de «chômeur» à celui de «non-chômeur».

(7) Toutes les personnes inscrites auprès d'un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

(8) Demands d'emploi inscrits auprès d'un office régional de placement mais qui, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou ont un emploi. Ils correspondent aux quatre sous-catégories suivantes : personnes en programme d'emploi temporaire, personnes en programme de reconversion et de perfectionnement, personnes en gain intermédiaire et autres demands d'emploi non-chômeurs.

(9) Nouvelles inscriptions de dossiers au cours du mois sous revue.

(10) Annulations de dossiers effectuées au cours du mois sous revue.

(11) Les mesures cantonales regroupent les allocations de retour en emploi (ARE), les personnes en programme cantonal d'emploi et de formation (PCEF) et les emplois de solidarité (EdS).

(12) Préavis d'autorisation de réduction d'horaire de travail délivrés par l'OCE à des entreprises d'au moins six travailleurs.

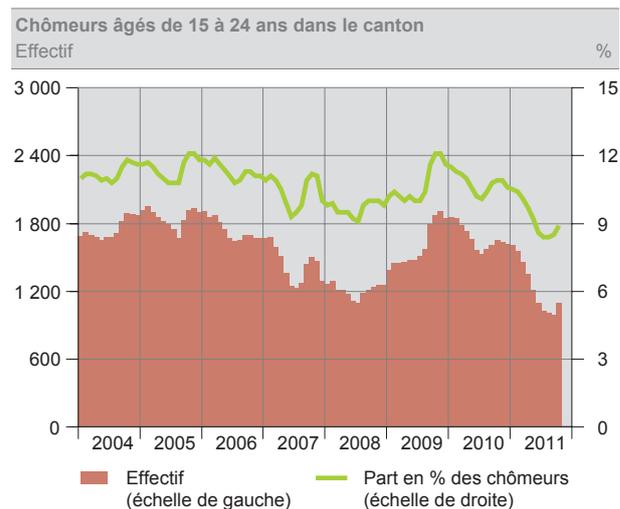
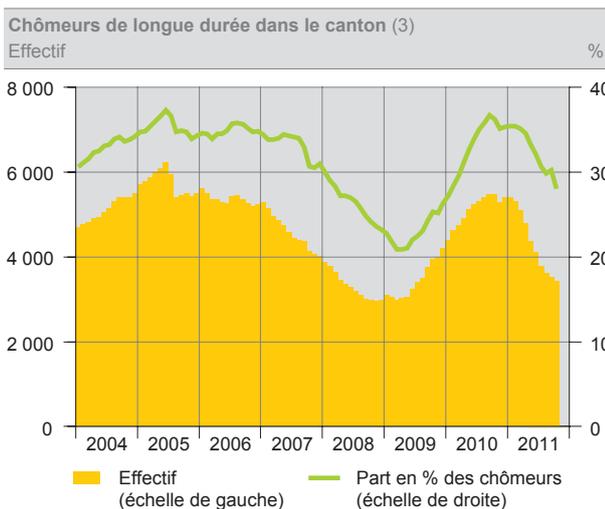
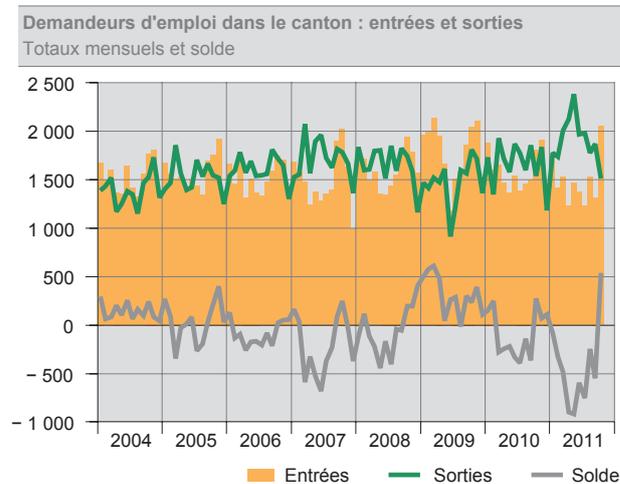
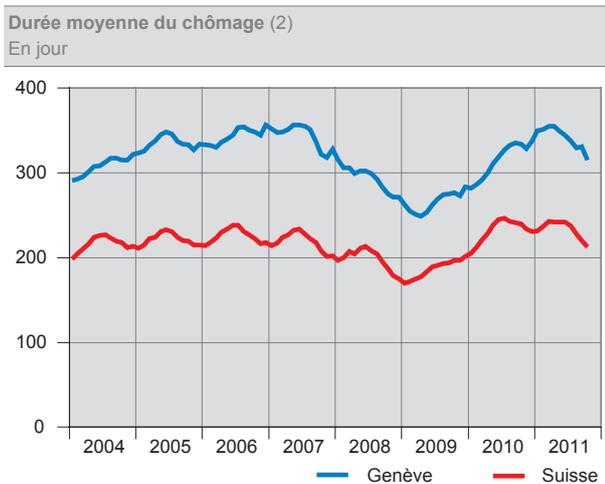
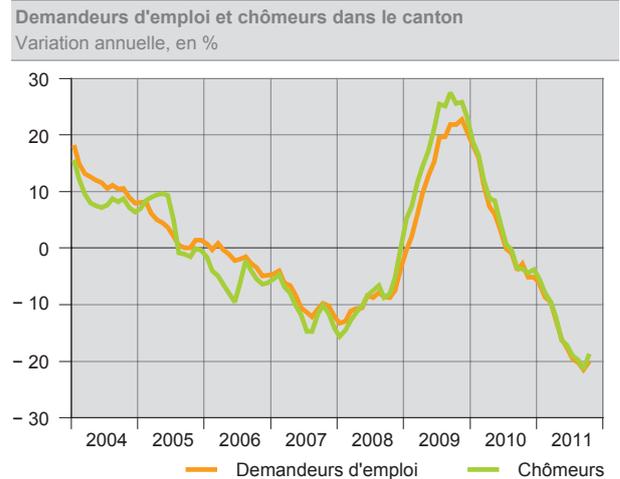
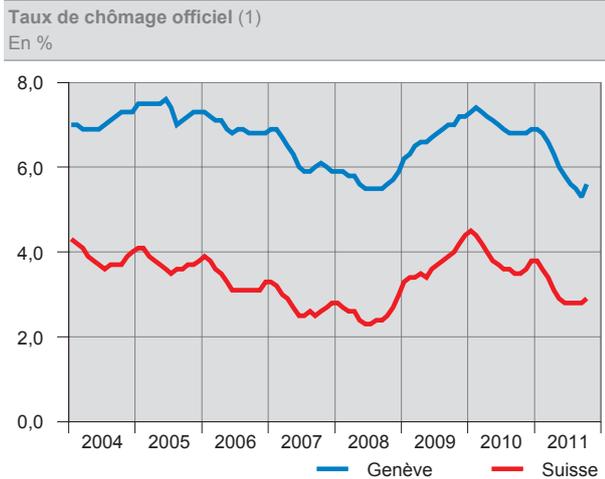
(13) Selon la date d'annonce à l'OCE. Licenciements de six personnes ou plus (chiffres provisoires).

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail

Office fédéral de la statistique (OFS) / Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - Enquête suisse sur la population active

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

http://www.ge.ch/statistique/domaines/03/03_03/apercu.asp



(1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives, selon le recensement fédéral de la population de 2000.

(2) Durée totale du chômage divisée par l'effectif de chômeurs en fin de mois. En nombre de jours.

(3) Chômeurs inscrits depuis plus d'un an.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail